

COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU PAYS
MORNANTAIS
Le Clos Fournereau
CS 40107
69440 MORNANT

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° CC-2025-015

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE



L'an deux mille vingt-cinq

Le onze mars à dix-neuf heures

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 5 mars 2025

Nombre de membres :

En exercice	37
Présents	27
Votes	32

PRESENTS :

Renaud PFEFFER, Yves GOUGNE, Marc COSTE, Fabien BREUZIN, Isabelle BROUILLET, Christian FROMONT, Jean-Pierre CID, Arnaud SAVOIE, Olivier BIAGGI, Pascal OUTREBON, Luc CHAVASSIEUX, Françoise TRIBOLLET, Loïc BIOT, Magali BACLE, Caroline DOMPNIER DU CASTEL, Jean-Luc BONNAFOUS, Stéphanie NICOLAY, Denis LANCHON, Anik BLANC, Pascale CHAPOT, Pascale DANIEL, Véronique MERLE, Marilyn SEON, Christèle CROZIER, Hélène DESTANDAU, Gérard MAGNET, Bernard CHATAIN

ABSENTS / EXCUSES :

François PINGON, Anne RIBERON, Raphaëlle GUERIAUD, Anne-Sophie DEVAUX, Séverine SICHE-CHOL

PROCURATIONS :

Charles JULLIAN donne procuration à Pascal OUTREBON
Bruno FERRET donne procuration à Jean-Pierre CID
Patrick BERRET donne procuration à Pascale DANIEL
Thierry BADEL donne procuration à Christèle CROZIER
Cyprien POUZARGUE donne procuration à Fabien BREUZIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Stéphanie NICOLAY

FINANCES

Rapport préalable au DOB 2025

Rapporteur : Monsieur Fabien BREUZIN, Vice-Président délégué aux Finances, aux Moyens Généraux, à l'Economie et aux Equipements

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) et notamment son article 107 créant de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des Collectivités Territoriales,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-36,

Vu la loi n° 2023-1195 du 18 décembre 2023 de programmation des Finances Publiques pour les années 2023 à 2027 et notamment son article 17 II concernant le débat sur les orientations budgétaires,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2024-09-24-00001 du 24 septembre 2024,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Instruction "Finances, Moyens Généraux, Développement Economique et Equipements" en date du 4 mars 2025,

La Commission d'Instruction « Finances, Moyens Généraux, Développement Economique et Equipements » propose, suite à ses travaux en date du 4 mars 2025, un rapport d'orientation budgétaire (ROB) pour l'année 2025 permettant d'alimenter le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB).

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6 février 1992, la tenue d'un débat d'orientations budgétaires (DOB) s'impose avant l'examen du budget primitif. Avec la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024, le DOB doit désormais intervenir dans un délai de 10 semaines maximum avant le vote du budget.

Le DOB a pour but de renforcer les discussions au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité.

Par ailleurs, l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe », a renforcé l'information des élus en la matière. Dorénavant, la loi rend obligatoire, pour les exécutifs des communes de plus de 3 500 habitants, des départements, des régions, et des EPCI de plus de 10 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, la présentation d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB) qui doit comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs.

La loi n° 2023-1195 de Programmation des Finances Publiques pour les années 2023 à 2027 du 18 décembre 2023 a pour objectif de proposer une trajectoire permettant de réduire le déficit public, de maîtriser la dépense publique et de stabiliser les prélèvements obligatoires tout en finançant plusieurs priorités : soutenir la compétitivité des entreprises, tendre vers le plein emploi, assurer les transitions écologiques et numériques...

Le II de son article 17 précise : « A l'occasion du débat sur les orientations budgétaires, chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités territoriales présente son objectif concernant l'évolution de ses dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de sa section de fonctionnement.

Ces éléments sont présentés, d'une part, pour les budgets principaux et, d'autre part, pour chacun des budgets annexes. »

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Ayant pris connaissance du Rapport d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2025 et après en avoir débattu,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'orientation budgétaire et de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

Certifié exécutoire

Transmis en
Préfecture le 18 MARS 2025

Notifié ou publié
le 18 MARS 2025

Le Président

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le



ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président ou d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin 69003 Lyon / www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois suivant sa publication

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

PUBLIE LE 18 MARS 2025
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT



Le Président,
Renald PFEFFER

PUBLIE LE 18 MARS 2025
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

Rapport d'Orientations Budgétaires 2025

Sommaire

- 1. Contexte général :**
 - a) Contexte général économique et principales orientations de la Loi de Finances 2025**
 - b) Situation financière de la COPAMO**
- 2. Situation et orientations budgétaires de la COPAMO**
 - a) Equilibre général du budget**
 - b) Recettes de fonctionnement**
 - Fiscalité
 - Autres recettes
 - c) Dépenses de fonctionnement**
 - Evolution des dépenses de fonctionnement
 - Dépenses de personnel
 - Subventions et participations
 - Délégations de services publics
 - d) Section d'investissement**
 - Equilibre général du budget 2025
 - Dépenses d'équipement
 - Autorisations de Paiement et Crédits de Paiement – AP/CP
 - Dette
 - Programmation Pluriannuelle d'investissement

1. Contexte général

a) Contexte économique général

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le



ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

Une conjoncture économique morose

- Zone Euro : Croissance en décrochage par rapport aux autres économies:
 - ✓ Croissance américaine attendue à près de 3% en 2024
 - ✓ Croissance chinoise en ralentissement mais toujours supérieure à 4%
 - ✓ Croissance européenne « seulement » à 0,9%

Perspectives économiques :

- Croissance du PIB dans le monde :
 - ✓ Croissance mondiale résiliente malgré les tensions commerciales
 - Entre 2,7% et plus de 3% attendus par les prévisionnistes dans le monde en 2025
 - ✓ Ralentissement économique aux Etats-Unis et en Chine mais croissance toujours solide
 - ✓ Poursuite du décrochage de la Zone Euro sans inversion de tendance : amélioration de la croissance mais toujours proche de 1%
- Croissance du PIB en Europe :
 - ✓ Croissance européenne attendue à 0,9% en 2024, puis 1,5% en 2025 et 1,8% en 2026, un niveau modéré par rapport au reste du monde
 - ✓ Croissance française tirée par les Jeux Olympiques de Paris en 2024, ralentissement déjà notable au 4^{ème} trimestre 2024

1. Contexte général

a) Contexte économique général

- Dégradation constante du déficit public depuis 2022
 - ✓ Estimé à 6% du PIB en 2024
- Le déficit a plus que doublé entre 2017 et 2023
- Une situation qui s'explique en partie par des erreurs de prévision sur les recettes de l'Etat
- Mais une situation de déficit structurel aggravée par les baisses de fiscalité :
 - ✓ Montant total des recettes des collectivités supprimées et compensées par la TVA
 - ✓ La moitié des recettes de TVA viennent couvrir les ressources manquantes
- Le déficit public est depuis toujours principalement généré par les administrations centrales
- La dette publique a augmenté de 46% depuis 2017 :
 - ✓ Accélération de l'endettement résulte pour partie des crises récentes (crise sanitaire et crise de l'énergie)

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le



ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

1. Contexte général

a) Contexte économique général

- Une trajectoire des finances publiques dégradée se traduisant par la nécessité d'un important effort de redressement des finances publiques
- Les collectivités territoriales sont concernées par le redressement des finances publiques car :
 - ✓ Elles représentent environ 20% de la dépense publique
 - ✓ L'Etat cherche à faire des économies sur les collectivités territoriales car les transferts financiers sont importants (baisse de la DGF de 2013 à 2017)
- La Loi de Programmation des Finances Publiques 2023-2027 promulguée fin 2023 constitue une référence déjà dépassée du fait de la forte dégradation des finances publiques constatée en 2023 et 2024

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le



ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

1. Contexte général

a) Principales orientations de la Loi de Finances 2025

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
Reçu en préfecture le 18/03/2025
Publié le 
ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

- Une Loi Spéciale a été votée en fin d'année autorisant la perception des impôts existant jusqu'au vote de la Loi de Finances pour 2025
 - ✓ La Loi Spéciale ne porte que sur les recettes et de façon restrictive : autoriser l'Etat à collecter les impôts et à recourir à l'emprunt. Les dépenses sont limitées aux crédits ouverts en 2024
- La Loi Spéciale permet donc de verser aux collectivités :
 - ✓ les dotations composant la DGF, les dotations globales de décentralisation, les fractions de fiscalité relatives à la compensation des transferts de compétences
 - ✓ Les douzièmes de fiscalité directe locale et de TVA
- Le versement des dotations d'investissement est subordonné au vote de la Loi de Finances (sauf crédits de paiement couvrant les engagements antérieurs)

1. Contexte général

a) Principales orientations de la Loi de Finances 2025

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
Reçu en préfecture le 18/03/2025
Publié le 
ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

- La discussion sur le projet de Loi de Finances pour 2025 a été largement reprise à partir du texte adopté par le Sénat
- Le Gouvernement a fixé un nouvel objectif de déficit public à 5,4% (Gouvernement Barnier 5%) Le texte a fait l'objet d'un compromis en Commission mixte paritaire (CMP) le 31 janvier 2025
- Le 1^{er} Ministre a décidé de recourir à l'article 49.3 de la Constitution pour faire adopter le budget 2025, avec quelques ajustements par rapport à la version de la CMP
- La Loi de Finances pour 2025 a été définitivement adoptée le 6 février 2025

1. Contexte général

a) Principales orientations de la Loi de Finances 2025

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
Reçu en préfecture le 18/03/2025
Publié le 
ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

Un effort financier demandé aux collectivités territoriales

- Une contribution des collectivités à la baisse du déficit public ramenée à 2,2Md€ (version initiale du projet 3Md€)
- Les collectivités ont déjà contribué au redressement des finances publiques par le passé :
 - ✓ 2014-2017 : baisse de la DGF de 9,5Md€ dont plus de la moitié pour le bloc local
 - ✓ Certaines collectivités ont même eu une DGF négative
 - ✓ 2018-2022 : « Contrats de Cahors » limitant la hausse des dépenses des collectivités les plus importantes (BP de +60M€). Suspendus en 2021, ils n'ont donné lieu à aucune sanction
 - ✓ 2025 : dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales « DILICO »
 - Prélèvements effectués sur les douzièmes de fiscalité
 - Contributions mises en réserve seraient reversées les 3 années suivantes, par tiers
 - 10% des sommes seraient affectées aux fonds de péréquation (notamment le FPIC pour le bloc communal)
 - Aucune contribution ne serait exigée en-deçà de 1 000 €
 - 2 099 collectivités seraient contributrices au DILICO (la COPAMO se semblerait pas être contributrice)
 - Les montants mis en réserve seront pris en compte dans le calcul du taux d'épargne brute pour éviter toute fluctuation de l'indicateur de désendettement

1. Contexte général

a) Principales orientations de la Loi de Finances 2025

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
Reçu en préfecture le 18/03/2025
Publié le 
ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

Modalités de calcul du DILICO:

- Le DILICO est déterminé à partir d'un indice synthétique calculé à partir du potentiel financier (communes) ou fiscal (EPCI) et du revenu moyen par habitant
- Les collectivités dont l'indice synthétique dépasse 110% de l'indice moyen seront contributrices
- Leur contribution sera déterminée en fonction de leur population et de l'écart de leur indice synthétique à la moyenne
- Elle ne pourra excéder 2% des recettes réelles de fonctionnement

La COPAMO ne semble pas être concernée par le DILICO

1. Contexte général

a) Principales orientations de la Loi de Finances 2025

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
Reçu en préfecture le 18/03/2025
Publié le 
ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

Autres dispositions de la Loi de Finances pour 2025:

- Gel de la TVA au montant de 2024
- La suppression de la CVAE pour les entreprises est reportée de 3 ans (2028 à 2030), ce report permettra à l'Etat de collecter un surcroît de recettes de 6Md€ de recettes sur la période 2025-2027
- Maintien du taux de FCTVA à 16,404% et pas d'exclusion des dépenses de fonctionnement
- La Dotation d'intercommunalité augmentera de 90 M€, financée par la dotation de compensation des EPCI
- La Dotation de Compensation des EPCI finance :
 - ✓ La hausse de la dotation d'intercommunalité
 - ✓ La hausse de la dotation forfaitaire des communes
- Elle devrait baisser en 2025 d'un peu plus de 2%

1. Contexte général

a) Principales orientations de la Loi de Finances 2025

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
Reçu en préfecture le 18/03/2025
Publié le 
ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

Autres dispositions de la Loi de Finances pour 2025:

- Variables d'ajustement pour le financement d'une partie de l'augmentation des transferts financiers de l'Etat :
 - ✓ Baisse de la DCRTP (-17,9% pour le bloc communal) et FDPTP (-21%)
- Maintien de la DETR :
 - ✓ Elle est recentrée sur les territoires ruraux
 - ✓ Fin du « surfléchage » en faveur des projets verts
- Baisse de la DSIL en faveur de la DGF
- Baisse du Fonds Vert afin d'abonder le fonds territorial climat, le fonds chaleur et la politique de prévention des risques

1. Contexte général

b) Situation financière de la COPAMO

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
Reçu en préfecture le 18/03/2025
Publié le 
ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

Année	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Produits courants	13 526 766 €	13 373 597 €	13 125 795 €	13 238 226 €	13 483 474 €	14 548 423 €	16 138 986 €	16 940 151 €
Charges courantes	11 555 156 €	11 666 247 €	11 193 542 €	10 915 566 €	11 356 665 €	12 243 946 €	12 849 194 €	12 937 220 €
Epargne brute	1 971 610 €	1 707 350 €	1 932 253 €	2 322 660 €	2 126 809 €	2 304 477 €	3 289 792 €	4 002 932 €
Remb. capital dette	1 129 535 €	1 155 687 €	1 187 936 €	1 208 031 €	1 250 581 €	1 295 485 €	1 585 154 €	1 294 613 €
Epargne nette	842 075 €	551 663 €	744 317 €	1 114 629 €	876 228 €	1 008 992 €	1 704 638 €	2 708 318 €
Taux épargne brute	14,58%	12,77%	14,72%	17,55%	15,77%	15,84%	20,38%	23,63%

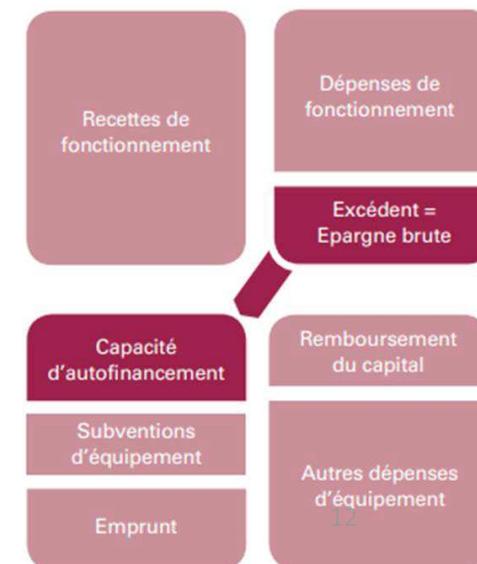
Le **taux d'épargne brute** (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) : ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette (ayant servi à investir). Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement. Il est généralement admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant. Ce ratio doit être apprécié en tendance et par rapport à d'autres collectivités similaires.

Taux épargne brute :

Danger en-dessous de 5%

Seuil alerte en-dessous de 8%

bon taux à partir de 10-12%



2. Situation et orientations budgétaires

a) Équilibre général du budget – section de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
 Reçu en préfecture le 18/03/2025
 Publié le
 ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

DEPENSES	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
011 - Charges à caractère général	2 519 100 €	2 673 484 €	2 573 271 €	2 709 421 €
012 - Charges de personnel	4 115 500 €	4 276 070 €	4 599 552 €	4 785 167 €
014 - Atténuations de produits	442 300 €	461 074 €	582 637 €	629 637 €
65 - Autres charges gestion courante	5 277 951 €	5 587 191 €	5 480 122 €	5 386 384 €
Sous total dépenses courantes	12 354 851 €	12 997 819 €	13 235 582 €	13 510 609 €
66 - Charges financières	392 700 €	444 597 €	445 819 €	398 606 €
67 - Charges exceptionnelles	8 300 €	22 300 €	1 000 €	1 000 €
68 - Dotations aux provisions	- €	25 222 €	5 000 €	200 000 €
022 - Dépenses imprévues Fonct	40 215 €	29 754 €	- €	- €
TOTAL DEPENSES REELLES	12 796 066 €	13 519 692 €	13 687 401 €	14 110 215 €
042 - Dotation aux amortissements et écritures d'ordre de cessions	572 500 €	593 185 €	729 091 €	800 000 €
023 - Virement à la sect° d'investis.	2 235 027 €	3 041 150 €	3 497 822 €	3 492 619 €
TOTAL DEPENSES	15 603 593 €	17 154 027 €	17 914 314 €	18 402 834 €

2. Situation et orientations budgétaires

a) Équilibre général du budget – section de fonctionnement

RECETTES	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
013 - Atténuations de charges	76 000 €	70 000 €	67 000 €	66 000 €
70 - Produits des services	1 113 200 €	1 149 112 €	1 087 017 €	1 162 027 €
73 - Impôts et taxes	9 916 300 €	11 485 183 €	5 218 456 €	5 038 566 €
731 - Fiscalité locale			6 597 998 €	7 159 185 €
74 - Dotations et participations	2 666 100 €	2 679 616 €	2 579 388 €	2 168 630 €
75 - Autres produits gestion courante	380 000 €	353 586 €	431 193 €	444 739 €
Sous total recettes courantes	14 151 600 €	15 737 497 €	15 981 052 €	16 039 147 €
77 - Produits exceptionnels	23 100 €	79 345 €	7 600 €	152 890 €
TOTAL RECETTES REELLES	14 174 700 €	15 816 842 €	15 988 652 €	16 192 037 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	305 150 €	344 983 €	411 824 €	570 766 €
002 - Excédent antérieur reporté Fonc	1 123 743 €	992 202 €	1 513 838 €	1 640 031 €
TOTAL RECETTES	15 603 593 €	17 154 027 €	17 914 314 €	18 402 834 €

2. Situation et orientations budgétaires

b) 1.Recettes de fonctionnement : hypothèses d'évolution

Taux de la fiscalité proposés pour 2025 :

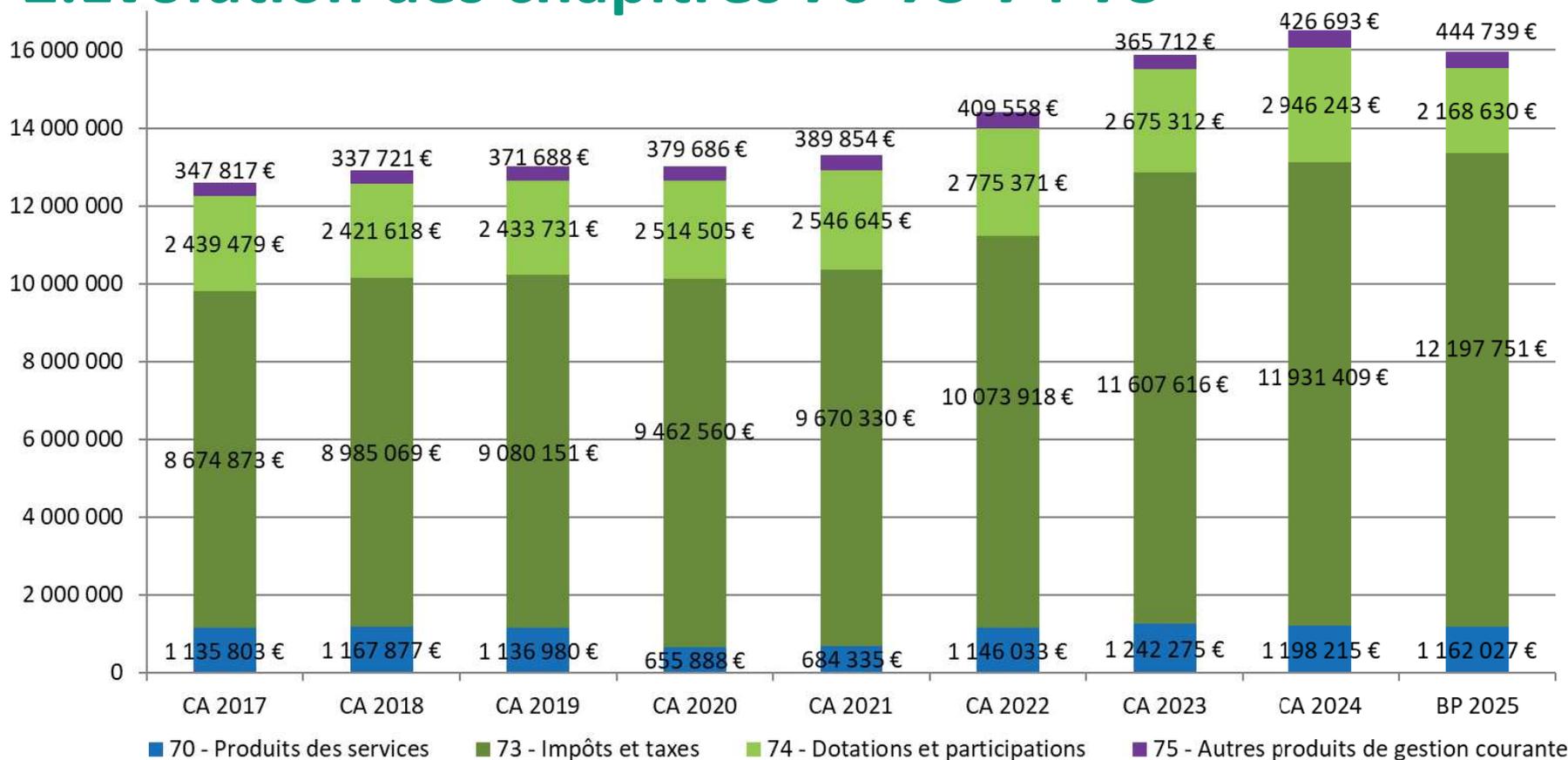
	Prévision évolution bases 2025	Taux 2023	Taux 2024	Taux 2025
Taxe d'Habitation (THRS) sur résidences secondaires	+ 1,70 %	12,75%	12,75%	12,75%
Taxe Foncier Bâti (TFB)	+ 3 %	3,80%	3,80%	3,80%
Taxe Foncier Non Bâti (TFNB)	+ 2 %	9,70%	9,70%	9,70%
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	+ 5 %	25,60%	26,11%	26,11%
Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	+ 5 %	taux par commune	taux par commune	taux par commune
Fraction de TVA nationale	0 %			

La fraction de TVA remplace la Taxe d'habitation sur les Résidences Principales et la CVAE

2. Situation et orientations budgétaires

b) 2.Évolution des chapitres 70-73-74-75

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
 Reçu en préfecture le 18/03/2025
 Publié le
 ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

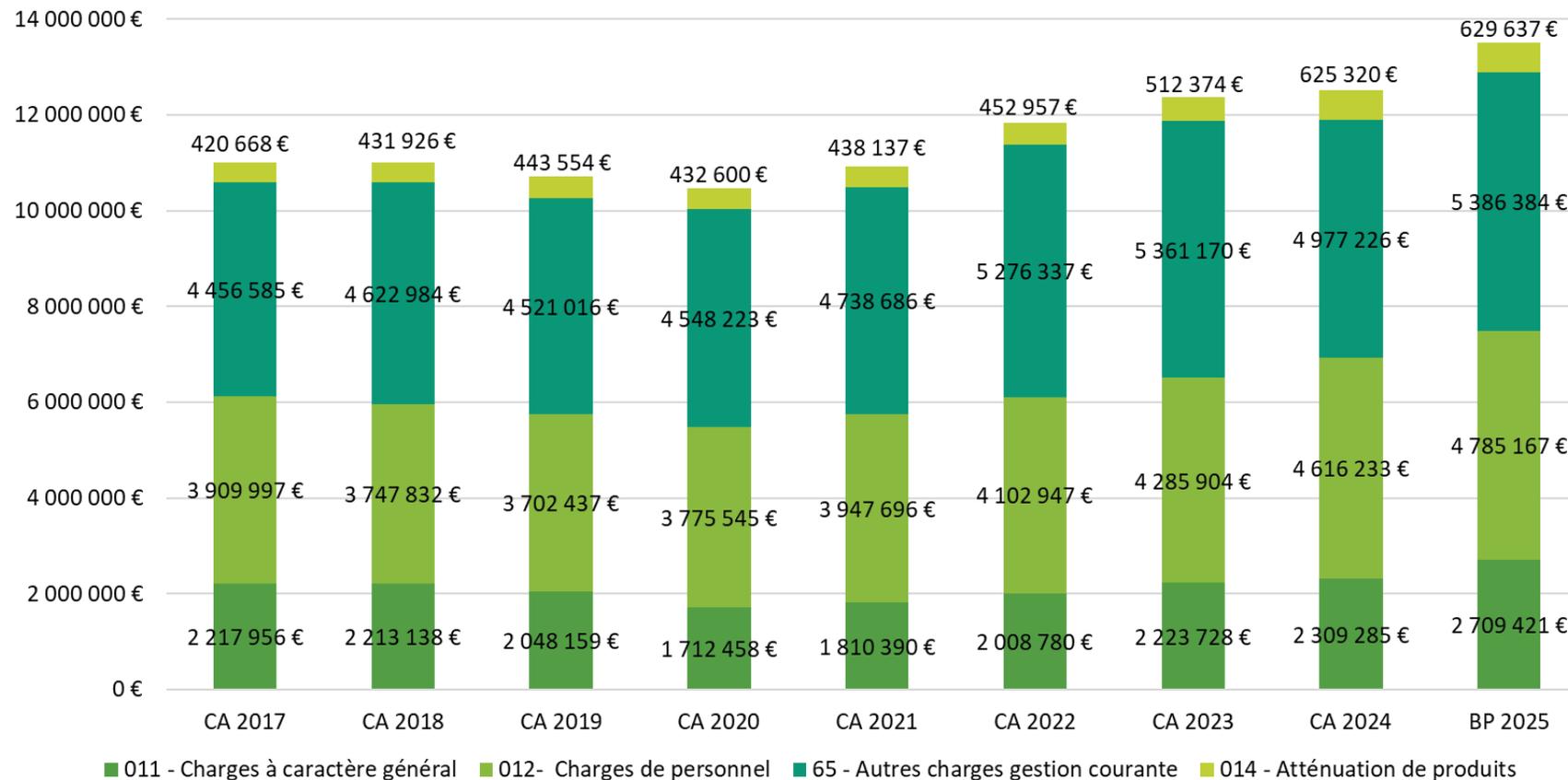


CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
12 597 972 €	12 912 285 €	13 022 550 €	13 012 639 €	13 291 164 €	14 404 880 €	15 890 916 €	16 502 561 €	15 973 147 €

2. Situation et orientations budgétaires

c) 1.Évolution des chapitres 011-012-014-65

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
 Reçu en préfecture le 18/03/2025
 Publié le
 ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE



CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
11 005 206 €	11 015 881 €	10 715 166 €	10 468 826 €	10 934 910 €	11 841 022 €	12 383 176 €	12 528 064 €	13 510 609 €

2. Situation et orientations budgétaires

d) Évolution des dépenses de personnel – structure des effectifs

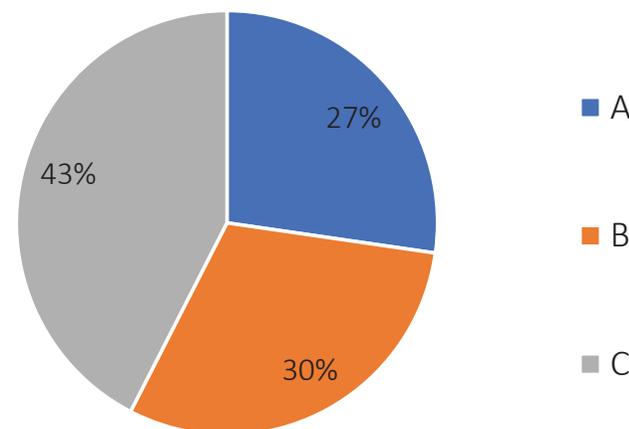
- Effectifs de la COPAMO

Au 31/12/2024, 100 postes (**93,75 ETP**) sont ouverts au tableau des effectifs (contre 92,74 ETP au 31/12/2023.)

84,57 sont pourvus contre 83,14 au 31/12/2023.

Parmi ces postes, 3 sont mis à disposition de la SPL et de l'OTI.

- Répartition des postes par catégorie

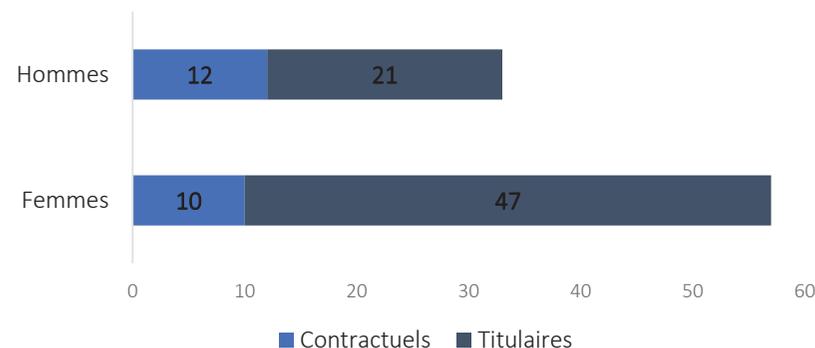


2. Situation et orientations budgétaires

d) Évolution des dépenses de personnel – structure des effectifs

- Répartition par statut :

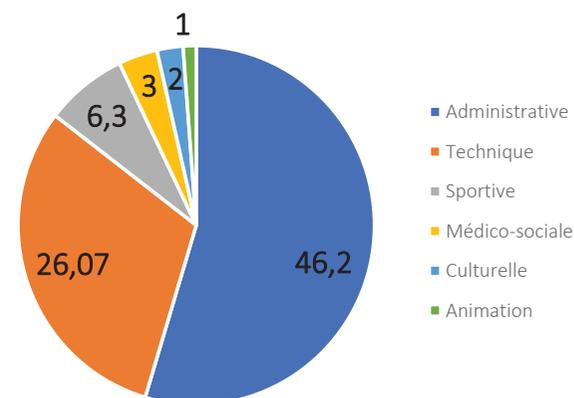
82 % des femmes et 64 % des hommes sont titulaires



- Répartition par filière en ETP

Les filières administrative et technique sont les plus représentées avec respectivement 55% et 31 % des effectifs en ETP.

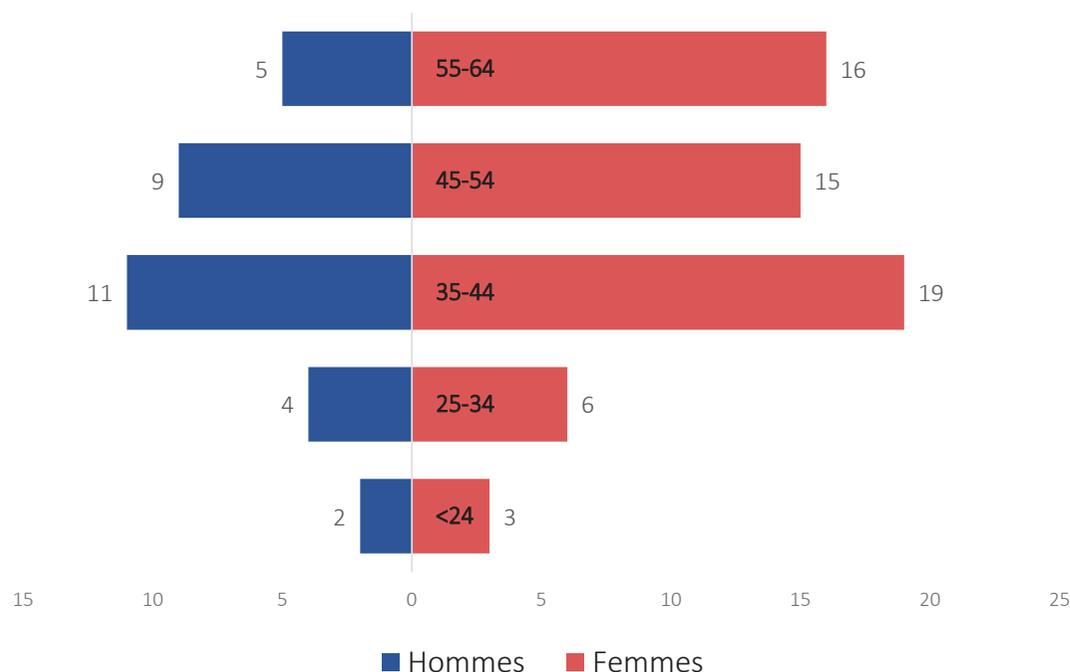
Nombre de postes (EQTP) par filière



2. Situation et orientations budgétaires

d) Évolution des dépenses de personnel – structure des effectifs

- Pyramide des âges



L'âge moyen des effectifs au 31/12/2024 est de 44,4 ans

63 % des agents sont des femmes

En 2025 un seul départ à la retraite est prévu.

2. Situation et orientations budgétaires

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
Reçu en préfecture le 18/03/2025
Publié le
ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

d) Évolution des dépenses de personnel – durée effective du temps de travail

- Durée effective du temps de travail

La durée effective du temps de travail est de 1 607 heures annuelles, journée de solidarité incluse. La mise à jour du règlement intérieur du temps de travail a permis la mise en place de trois cycles de travail : 35h, 37h30 et 39h hebdomadaires.

Au tableau des effectifs, 17 postes sont ouverts à temps non complet.

Parmi les emplois à temps complet, on dénombre 5 agents exerçant leur activité à temps partiel sur autorisation.

Le dispositif du compte épargne temps a été mis en place en 2005, autorisant la monétisation des jours épargnés. En 2024, 303 jours ont été épargnés et 121 ont été indemnisés.

Les heures de récupération ne permettent plus d'alimenter les comptes épargne-temps.

2. Situation et orientations budgétaires

d) Évolution des dépenses de personnel – évolution prévisionnelle de structure des effectifs

- Evolutions de la structure des effectifs au cours de l'année 2024

La nouvelle organisation entérinée, la structure des effectifs a été stable durant l'année 2024, seuls quelques ajustements et adaptation ont été mis en œuvre:

- 2 postes à temps non complet (service administration générale et direction générale) ont été portés à des temps complets
- Création d'un poste de gestionnaire RH à temps complet en vue de la suppression d'un poste à temps non complet
- Création d'un poste de chargé de mission à la direction générale
- Suppression du poste de coordinateur du centre de ressources
- Modification de grades d'accès de 2 postes et augmentation du temps de travail d'un poste d'agent d'entretien.

3 avancements de grade et 1 promotion interne ont été prononcés au cours de l'année.

2. Situation et orientations budgétaires

d) Évolution des dépenses de personnel – évolution prévisionnelle de structure des effectifs

- Evolutions prévisionnelles de la structure des effectifs en 2025

Pour continuer de répondre aux besoins des usagers mais également des communes membres, et par souci d'efficacité et d'agilité des services, les adaptations nécessaires seront mises en oeuvre.

Plusieurs réflexions sont engagées notamment :

- pour ajuster les effectifs de l'équipe du centre aquatique et faciliter l'organisation, répondre aux fortes attentes des usagers, pallier les difficultés de recrutement et limiter le recours aux vacataires
- pour continuer de développer les services ressources au bénéfice des communes.
- pour accompagner les évolutions d'organisation, de fiches de postes et des besoins identifiés au sein des services.

2. Situation et orientations budgétaires

d) Évolution des dépenses de personnel

- Evolutions de rémunération, dispositions prévues par la loi de finances et autres textes réglementaires.
 - Augmentation de la cotisation patronale à la CNRACL : 60 000 €
 - Augmentation de la cotisation patronale à l'URSSAF : 16 000 €
 - Suppression GIPA et indemnisation 90% arrêts maladie : - 18 000 €
- Décisions internes :
 - Créations de postes année 2024 : coût pour l'année 2025: 45 000 €
 - Mise en œuvre du nouveau dispositif et revalorisation du CIA : 10 000 €
 - Action sociale : participation aux mutuelles labellisées : 5 000 €

2. Situation et orientations budgétaires

d) Évolution des dépenses de personnel – mutualisation en 2024

- **Service commun Ressources Humaines** En 2024, la commune de Beauvallon a rejoint le service commun RH de la Copamo (Chabanière, St André la Côte, Riverie, le SOL et le SYGR) qui gère actuellement 227 dossiers agents + 42 dossiers élus. Remboursement par les communes et syndicats en 2024: 63 011€.
- **La Plateforme d'ingénierie** : mise à disposition de compétences de la Copamo (AMO projets de construction, techniques, commande publique...) au service des projets communaux. Remboursements 2024 par les communes : 18 400 € pour 576 heures d'intervention dans l'année.
- **Systemes d'informations** : Convention passée avec la commune de Saint Laurent d'Agnay, pour la maintenance et le suivi des équipements informatiques. Départ de l'agent en cours d'année. Remboursement de la commune : 475 €
- **Promotion du territoire** : Conventions passées avec les communes pour valoriser leurs actions en réalisant notamment des supports numériques. Remboursement sur l'année 2024 de 4950 € pour 165 heures réalisées.
- **Service commun Espaces verts** (Copamo, Mornant) : optimisation des coûts d'entretien des espaces verts sur le territoire de la commune de Mornant : remboursement par la Copamo à Mornant : 22 350 €

2. Situation et orientations budgétaires

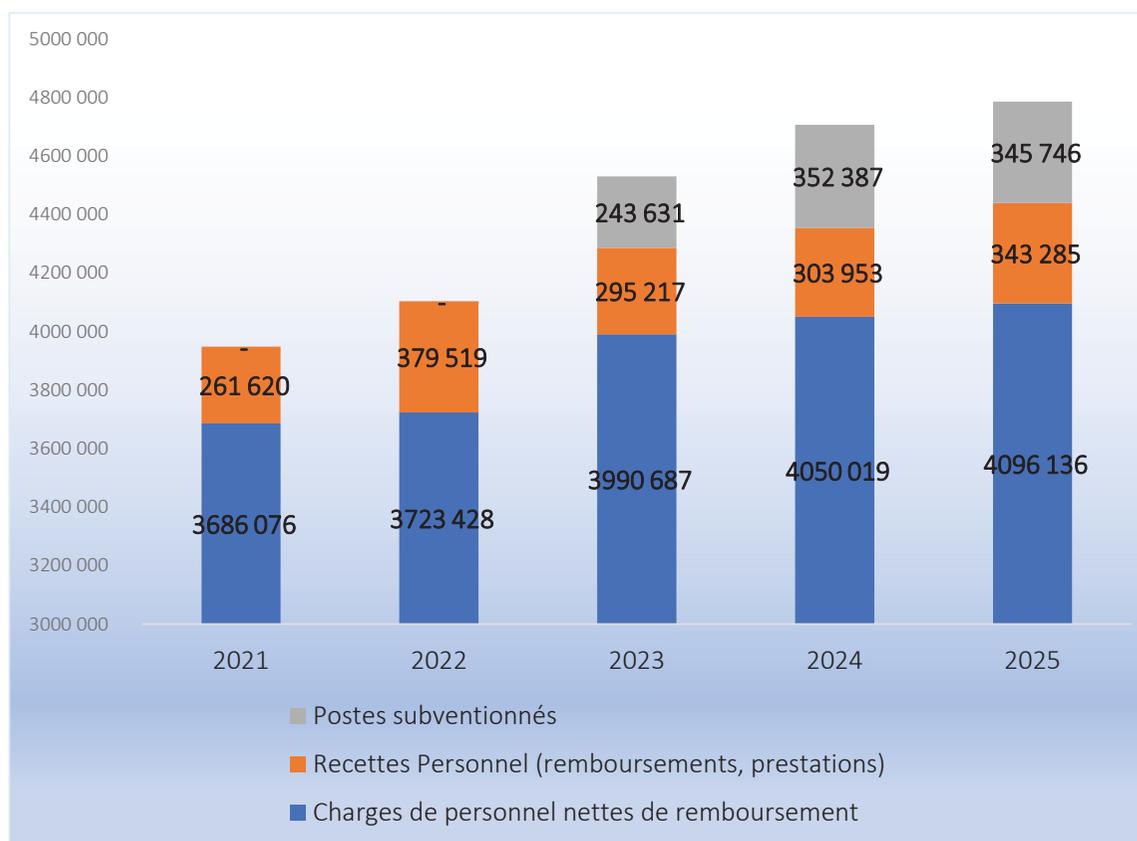
d) Évolution des dépenses de personnel – Centre de ressources

- Poursuite en 2025 des activités du centre de Ressources composé des services supports de la Copamo, résolument tourné vers les 11 communes et à leur service
 - Renforcement du service commun RH en 2025 avec l'intégration de la commune de Saint Laurent d'Agnay au 1^{er} janvier.
 - Poursuite des projets de 3 communes autour de la promotion du territoire.
 - Poursuite des autres actions (plateforme d'ingénierie, maintenance informatique...) en 2025.
 - Animation d'un réseau des assistants de prévention et réflexion sur d'éventuelles actions à mener.

2. Situation et orientations budgétaires

d) Évolution des dépenses de personnel

- Evolution des dépenses de personnel et des recettes (remboursements, participations...)



Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE



2. Situation et orientations budgétaires

d) Évolution des dépenses de personnel

- Structuration de la masse salariale (2025)

Le chapitre 012 a représenté **36,9 %** des dépenses réelles de fonctionnement en 2024 (31,6% recettes prises en compte)

Recettes	386 192 €
Dont :	
Communes membres	126 618 €
Mise à disposition SPL	103 089 €
Autres organismes	12 735 €
Remboursement indemnités journalières	20 000 €
Remboursement tickets restaurant	46 000 €
Divers postes subventionnés	77 750 €
Postes subventionnés CAF	262 261 €
Remboursement OTI	40 578 €
TOTAL :	689 031 €

Masse salariale (cotisations incluses)	4 587 667 €
Dont (hors charges):	
Traitement de base indiciaire	2 391 148 €
Nouvelle bonification indiciaire	20 076 €
Régime indemnitaire (IFSE + CIA)	662 586 €
Enveloppe heures supplémentaires	13 000 €
Indemnisation CET	15 015 €
Astreintes techniques	23 000 €
Vacations	24 635 €
Evaluation tickets restaurant + GUSO	129 000 €
Participation service commun espaces verts	22 500 €
Cotisation CNAS	23 000 €
Assurance statutaire	14 000 €
Médecine professionnelle	9 000 €
CHAPITRE 012	4 785 167 €

2. Situation et orientations budgétaires

d) Rémunérations des conseillers communautaires

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
 Reçu en préfecture le 18/03/2025
 Publié le 
 ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

Nom Prénom	Fonction actuelle- Mandat 2020/2026	Indemnités COPAMO sur l'année 2024	Indemnités SOL	Indemnités SITOM	Indemnités SMAGGA	Indemnités SYGR	SPL	Total des indemnités
PFEFFER Renaud	Président	28 362,60						28 362,60
GOUGNE Yves	1er VP	10 358,52	5 051,04					15 409,56
OUTREBON Pascal	2ème VP	8 833,52		5 825,40				14 658,92
BREUZIN Fabien	3ème VP	10 358,52						10 358,52
BROUILLET Isabelle	4ème VP	5 919,12						5 919,12
FROMONT Christian	5ème VP	5 919,12			2 915,16			8 834,28
CID Jean Pierre	6ème VP	5 919,12				2 135,88		8 055,00
SAVOIE Arnaud	7ème VP	5 919,12						5 919,12
COSTE Marc	8ème VP	5 919,12					2 458,06	8 377,18
BIAGGI Olivier	9ème VP	5 919,12						5 919,12
CHAVASSIEUX Luc	10ème VP	5 919,12						5 919,12
TRIBOLLET Françoise	11ème VP	5 919,12						5 919,12
BIOT Loïc	Conseiller communautaire délégué	2 959,56						2 959,56
JULLIAN Charles	Conseiller communautaire délégué	2 959,56			2 915,16			5 874,72
BACLE Magali	Conseiller communautaire délégué	2 959,56						2 959,56
DOMPNIER DU CASTEL Caroline	Conseiller communautaire délégué	2 959,56						2 959,56
MERLE Véronique	Conseiller communautaire						3 191,93	3 191,93

2. Situation et orientations budgétaires

c) 3. Évolution des subventions et participations

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
 Reçu en préfecture le 18/03/2025
 Publié le
 ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

	2021	2022	2023	2024	2025
Subventions associations et personnes de droit privé	421 615 €	481 933 €	518 864 €	580 992 €	565 706 €
DSP petite enfance (2013)	888 985 €	899 855 €	918 573 €	608 181 €	705 582 €
DSP enfance (2015)	300 000 €	379 345 €	410 034 €	192 000 €	192 000 €
DSP jeunesse (2017)	305 800 €	364 333 €	284 875 €	155 000 €	155 000 €
SITOM	2 137 763 €	2 233 257 €	2 380 619 €	2 512 701 €	2 657 548 €
SOL - contribution	142 000 €	184 500 €	184 500 €	184 500 €	154 500 €
SOL - ADS	60 000 €	60 000 €	15 000 €	0 €	0 €
METROPOLE (Ligne de covoiturage)	0 €	0 €	0 €		82 750 €
SYTRAL mobilités (Participation des membres, covoiturage)		59 174 €	59 174 €	62 707 €	78 272 €
Syndicats GEMAPI	266 796 €	272 138 €	284 341 €	309 681 €	352 838 €
Subventions de fonctionnement aux communes	32 980 €	0 €	6 500 €	20 350 €	28 000 €
Subventions de fonctionnement aux autres établissements et organismes publics (Smhar, Ch. Agric., CCI, CMA)	0 €	65 937 €	3 271 €	0 €	22 800 €
Subventions de fonctionnement aux autres établissements publics locaux (EHPAD de Mornant)				5 000 €	5 000 €
Subventions de fonctionnement aux autres groupements (CCVG, CCVL)	8 350 €	7 025 €	4 949 €	5 582 €	6 650 €
Subventions de fonctionnement aux ménages (Aides aux bails Agri, aide achat abonnement cars)				5 826 €	7 500 €
Total des subventions et participations	4 564 289 €	5 007 498 €	5 070 699 €	4 642 519 €	5 014 146 €

2. Situation et orientations budgétaires

c) 3.Évolution des subventions et participations

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
TOURISME	149 723 €	164 025 €	186 639 €	202 500 €	183 738 €
CULTUREL	650 €	12 600 €	15 650 €	4 950 €	5 650 €
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	37 485 €	27 060 €	27 700 €	42 200 €	35 700 €
RELATIONS SOCIALES	5 000 €	5 000 €	5 838 €	6 980 €	6 656 €
COMMUNICATION, MANIFESTATIONS	2 000 €	6 000 €	2 000 €	6 000 €	2 500 €
SOLIDARITE	133 885 €	127 326 €	139 398 €	169 047 €	145 505 €
PETITE ENFANCE-ENFANCE-JEUNESSE	47 112 €	47 112 €	47 112 €	47 500 €	47 500 €
ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, DEPLACEMENT	45 760 €	92 810 €	89 532 €	76 970 €	81 517 €
CENTRE AQUATIQUE	- €	- €	1 100 €	- €	- €
HABITAT, URBANISME	- €	- €	3 895 €	24 845 €	56 940 €
TOTAL	421 615 €	481 933 €	518 864 €	580 992 €	565 706 €

2. Situation et orientations budgétaires

c) 3. Évolution des subventions et participations

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
 Reçu en préfecture le 18/03/2025
 Publié le 18/03/2025
 ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	2024	BP 2025
TOURISME	149 723 €	164 025 €	186 639 €	202 500 €	183 738 €
Office du Tourisme	144 223 €	154 025 €	179 639 €	195 000 €	177 738 €
L'Araire	4 000 €	6 000 €	6 000 €	6 500 €	4 000 €
Patrimoine Pays Mornantais	500 €	1 000 €	500 €	500 €	500 €
Association Bikets (VTT mornantais)	500 €	500 €	500 €	500 €	1 000 €
Cyclo Jarrézien	500 €	500 €			500 €
Féd. Fr. rando pédestre (Topo guide)		2 000 €			
CULTUREL	650 €	12 600 €	15 650 €	4 950 €	5 650 €
Le temps d'un film	650 €	650 €	650 €	650 €	650 €
Hors les murs		11 950 €	15 000 €	4 300 €	5 000 €
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	37 485 €	27 060 €	27 700 €	42 200 €	35 700 €
CERCL	10 000 €	10 000 €	10 000 €	11 500 €	10 000 €
Rhône Développement Initiative	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
Sud Ouest Emploi				5 000 €	- €
La Coworquie	9 000 €	9 360 €	11 700 €	11 700 €	11 700 €
CAP		1 700 €		8 000 €	8 000 €
UrbaLyon	1 875 €				
Aides numériques plan relance éco	10 610 €				

2. Situation et orientations budgétaires

c) 3. Évolution des subventions et participations

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
RELATIONS SOCIALES	5 000 €	5 000 €	5 838 €	6 980 €	6 656 €
Amicale du personnel (Convention)	5 000 €	5 000 €	5 000 €		
Amicale du personnel (Délibération)			838 €		
COMMUNICATION, MANIFESTATIONS	2 000 €	6 000 €	2 000 €	6 000 €	2 500 €
Comité de Jumelage	2 000 €	6 000 €	2 000 €	6 000 €	2 500 €
SOLIDARITE	133 885 €	127 326 €	139 398 €	169 047 €	145 505 €
AMAD	51 944 €	50 447 €	55 000 €	57 000 €	57 000 €
Un autre regard en PM	800 €	800 €	800 €	- €	800 €
2 P'tits pas pour demain	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
ADMR	7 900 €	- €	8 000 €	10 000 €	10 000 €
Octobre rose (histoire de femmes)	300 €	600 €	800 €	600 €	1 000 €
Septembre en Or		300 €			
SOS Feeminité	300 €				
Promeneur du net	2 000 €			2 000 €	2 000 €
Emmaüs	3 500 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €
Mission locale intercommunale Fonds Aide aux Jeunes (FAJ)	205 €	205 €	205 €	205 €	205 €
Mission locale intercommunale	34 936 €	35 474 €	35 093 €	34 742 €	35 000 €
Sud Ouest Emploi (Évènements emploi, Bus de job)	28 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	
Mission emploi à définir					32 000 €
CPTS				25 000 €	

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
 Reçu en préfecture le 18/03/2025
 Publié le 18/03/2025
 Berger Levraut
 ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

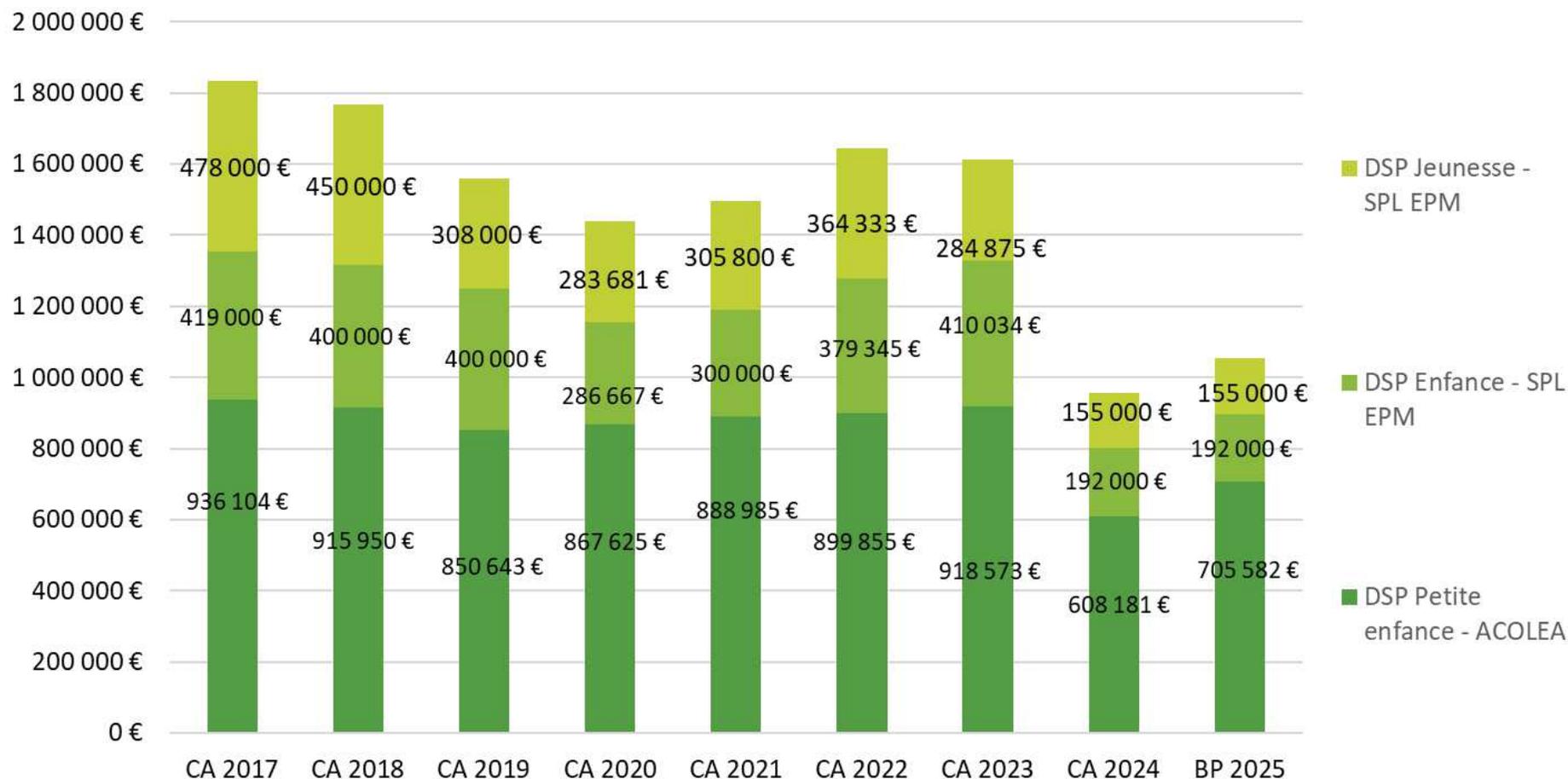
2. Situation et orientations budgétaires

c) 3. Évolution des subventions et participations

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
PETITE ENFANCE-ENFANCE- JEUNESSE	47 112 €	47 112 €	47 112 €	47 500 €	47 500 €
Ludothèque Ma petite famille pour demain LAEP	47 112 €	47 112 €	47 112 €	47 500 €	47 500 €
ENVIRONNEMENT , AGRICULTURE	45 760 €	92 810 €	89 532 €	76 970 €	81 517 €
Développement durable	5 729 €	4 583 €	20 152 €		
Développement agricole	24 732 €	43 980 €	42 738 €	35 571 €	37 806 €
Développement environnement	15 300 €	44 248 €	26 642 €	41 399 €	43 711 €
CENRE AQUATIQUE	- €	- €	1 100 €	- €	- €
Association sportive St Thomas d'A.			1 100 €		
HABITAT , URBANISME	- €	- €	3 895 €	24 845 €	56 940 €
SOLIHA Rhône			3 895 €	24 845 €	
ALTE 69					56 940 €
TOTAL	421 615 €	481 933 €	518 864 €	580 992 €	565 706 €

2. Situation et orientations budgétaires

c) 4. Évolution des délégations de services publics (DSP)



2. Situation et orientations budgétaires

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
 Reçu en préfecture le 18/03/2025
 Publié le
 ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

c) 4. Évolution des délégations de services publics (DSP) – PETITE ENFANCE



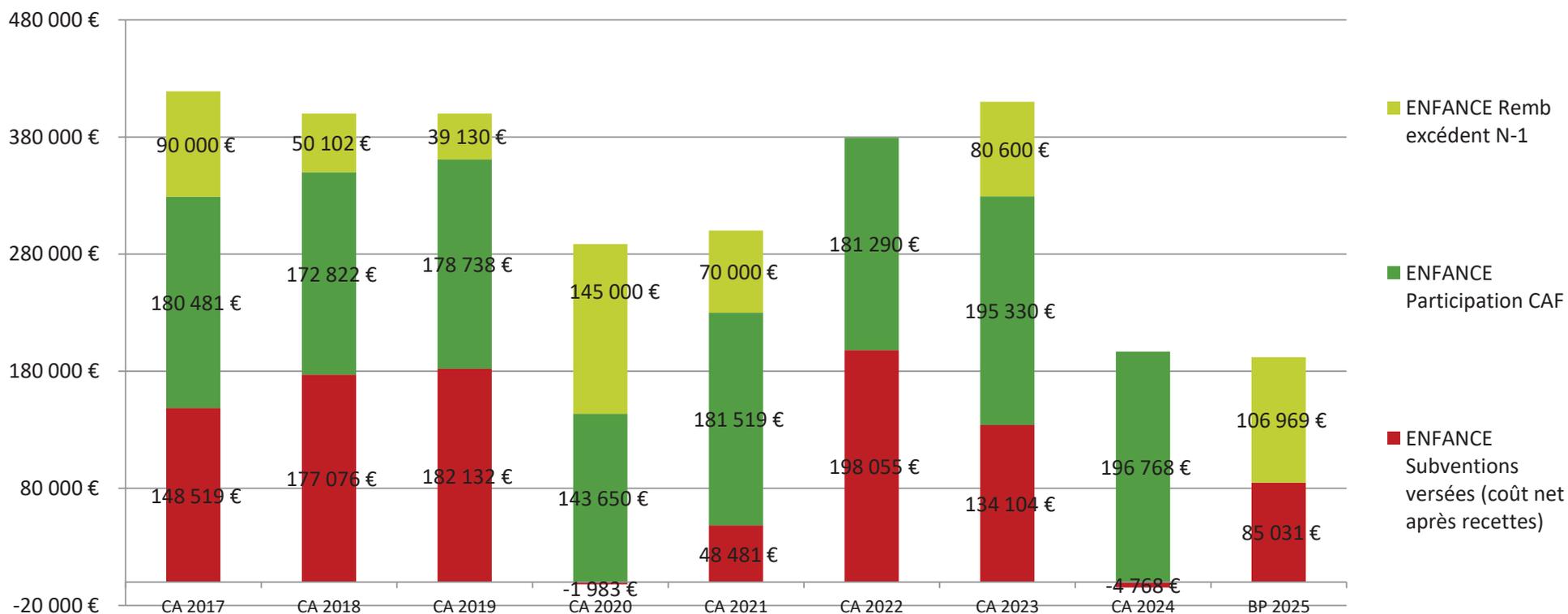
Montant brut des participations versées avant versement CAF								
CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
936 104 €	915 950 €	850 643 €	867 625 €	888 985 €	899 855 €	918 573 €	608 181 €	705 582 €

2. Situation et orientations budgétaires

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
 Reçu en préfecture le 18/03/2025
 Publié le
 ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE



c) 4. Évolution des délégations de services publics (DSP) - ENFANCE

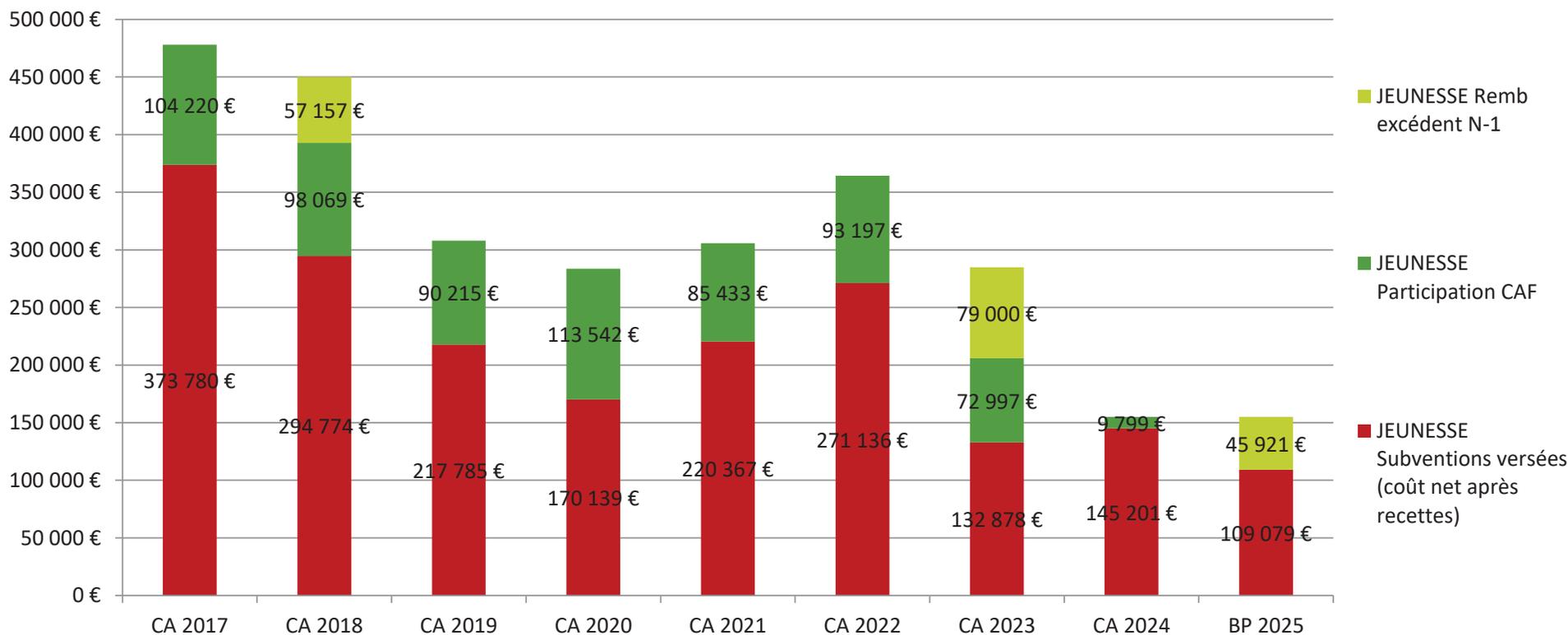


Montant brut des participations versées avant versement CAF

CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
419 000 €	400 000 €	400 000 €	286 667 €	300 000 €	379 345 €	410 034 €	192 000 €	192 000 €

2. Situation et orientations budgétaires

c) 4. Évolution des délégations de services publics (DSP) - JEUNESSE



Montant brut des participations versées avant versement CAF

CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
478 000 €	450 000 €	308 000 €	283 681 €	305 800 €	364 333 €	284 875 €	155 000 €	155 000 €

2. Situation et orientations budgétaires

d) 1. Section INVESTISSEMENT – Equilibre général

	Prévu 2024	Réalisé 2024	Reports 2024	BP 2025	Reports + BP 2025
Dépenses réelles investissement	7 161 448 €	6 076 148 €	171 078 €	7 418 514 €	7 589 592 €
Remboursement capital dette	1 302 946 €	1 294 613 €		1 327 198 €	1 327 198 €
<i>Opérations d'ordre</i>	1 667 244 €	696 566 €		2 855 646 €	2 855 646 €
<i>résultat cumulé</i>	2 403 611 €			3 437 237 €	3 437 237 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	12 535 249 €	8 067 327 €	171 078 €	15 038 594 €	15 209 673 €
Recettes réelles d'investissement	6 272 630 €	5 559 436 €	300 144 €	7 953 295 €	8 253 439 €
<i>Opérations d'ordre</i>	1 599 371 €	974 266 €		2 822 440 €	2 822 440 €
<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	3 620 889 €			3 492 619 €	3 492 619 €
<i>Cessions</i>	368 875 €			41 175 €	41 175 €
Emprunt réel	673 484 €	500 000 €		600 000 €	600 000 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	12 535 249 €	7 033 701 €	300 144 €	14 909 528 €	15 209 673 €

2. Situation et orientations budgétaires

d) 1. Section INVESTISSEMENT – Dépenses d'équipement

Montant en €	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
Dépenses équipement	2 607 585 €	1 705 218 €	954 473 €	3 381 936 €	2 578 288	3 634 249	3 712 901	5 970 279	7 461 629 €
Financement (Subv, FCTVA)	723 093 €	425 015 €	692 069 €	813 339 €	1 406 220	1 911 856	3 058 251	2 629 312	4 591 703 €
Coût net	1 884 491 €	1 280 202 €	262 403 €	2 568 597 €	1 172 067	1 722 393	654 650	3 340 967	2 869 926 €

Sur la période 2020-2024, le niveau moyen des dépenses d'équipement s'élève à 3,85M€. (4,4 M€ incluant le BP 2025)

Ces dépenses sont couvertes à près de 44% par les recettes d'investissement pour 2024 et 62% pour 2025 (subventions et FCTVA).

2. Situation et orientations budgétaires

d) 2. Investissement en AP/CP

Des opérations sont proposées sous forme d'AP/CP : cela permet une gestion pluriannuelle de certaines opérations d'investissement.

- AP : Autorisation de Paiement
- CP : Crédit de Paiement

La gestion sous forme d'AP/CP permet à la COPAMO de ne pas faire supporter au budget 2024 l'intégralité d'une dépense pluriannuelle et de ne pas prévoir en recettes l'intégralité des recettes correspondantes.

Seules les dépenses à payer au cours de l'exercice donné sont retracées au budget.

Les AP sont la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées. Elles demeurent valables sans limitation de durée, peuvent être révisées à tout moment par délibération du Conseil Communautaire. Il s'agit du montant global de l'opération qui pourra être dépensé sur plusieurs exercices.

Les CP correspondent à l'inscription des crédits pour un budget donné.

2. Situation et orientations budgétaires

d) 2. Répartition des dépenses d'équipement

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le



ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Total réalisé	CP 2025	CP 2026
AP n°1 : 2019-001 Voirie Mornant Avenue de Verdun 1	11 448 €	5 208 €	63 838 €	745 692 €	1 215 777 €	295 238 €	2 337 202 €	CLÔTURÉE	
AP n°2 : 1405 Voirie Platière Bassin de rétention	20 034 €	1 673 771 €	797 138 €	220 081 €	2 541 €	CLÔTURÉE	2 713 565 €		
AP n°3 : 2019 Voirie Orliénas Carrefour Boulard			43 288 €	882 588 €	531 403 €	CLÔTURÉE	1 457 279 €		
AP n°4 : 2106 Transition écologique			156 300 €	227 456 €	287 988 €	267 705 €	939 448 €	302 897 €	597 686 €
AP n°5 : 2123 Voirie Schéma Directeur 2021-2026				860 157 €	814 485 €	1 483 532 €	3 158 173 €	2 846 466 €	1 497 361 €
AP n°6 : 2103 Plan vélo				35 365 €	55 850 €	1 834 621 €	1 925 837 €	285 000 €	163 €
AP n°7 : 2201 PLH 3					61 502 €	24 103 €	85 605 €	73 443 €	464 200 €
AP n°8 : 2204 Soutien de l'agriculture					34 547 €	11 818 €	46 365 €	34 448 €	419 187 €
AP n°9 : 2206 Délocalisation crèche à petits pas Orliénas				- €	- €	472 074 €	472 074 €	1 140 926 €	
AP n°10 : 2203 Voirie Mornant Avenue de Verdun 2				- €	- €	152 760 €	152 760 €	1 500 000 €	1 383 780 €
AP n°11 : 2203 FAIRE				- €	210 000 €	349 666 €	559 666 €	310 000 €	130 334 €
AP n°12 : 1911 Rénovation et extension du TCJC						9 600 €	9 600 €	40 000 €	250 000 €
TOTAL des AP CP	31 482 €	1 678 979 €	1 060 564 €	2 971 337 €	3 214 093 €	4 901 117 €	13 857 573 €	6 533 180 €	4 742 711 €
Dépenses d'équipements hors AP CP	922 991 €	1 702 957 €	1 517 724 €	662 911 €	498 808 €	1 069 162 €	6 374 553 €	928 449 €	500 000 €
Total dépenses d'équipement	954 473 €	3 381 936 €	2 578 288 €	3 634 249 €	3 712 901 €	5 970 279 €	20 232 125 €	7 461 629 €	5 242 711 €

2. Situation et orientations budgétaires

d) 2. Investissement en AP/CP : Voirie Mornant – Avenue de Verdun – phase 1

LIBELLE	Montant initial AP	Révision AP	Total cumulé AP	REALISE 2019	REALISE 2020	REALISE 2021	REALISE 2022	REALISE 2023	REALISE 2024
COUT ESTIMATIF TTC :	1 750 000 €	588 880 €	2 338 880 €	11 448 €	5 208 €	63 838 €	745 692 €	1 215 777 €	295 238 €
Etudes - Travaux	1 750 000 €	588 880 €	2 338 880 €	11 448 €	5 208 €	63 838 €	745 692 €	1 215 777 €	295 238 €
FINANCEMENT :				300 000 €	- €	- €	360 303 €	440 706 €	- €
Subvention Commune							300 000 €	300 000 €	
Subvention DSIL							48 333 €	112 776 €	- €
Subvention DETR							11 970 €	27 930 €	- €
Subvention Département				300 000 €					

Opération terminée : **annulation** du montant de l'AP restante pour un montant de 1 678,47 €

2. Situation et orientations budgétaires

d) 2. Investissement en AP/CP : Transition écologique

LIBELLE	Montant initial AP	Révision AP	Total cumulé AP	REALISE 2021	REALISE 2022	REALISE 2023	REALISE 2024	CP 2025	CP 2026
COUT ESTIMATIF TTC :	940 000 €	900 031 €	1 840 031 €	156 300 €	227 456 €	287 988 €	267 705 €	302 897 €	597 686 €
Etudes - Travaux	940 000 €	900 031 €	1 840 031 €	156 300 €	227 456 €	287 988 €	267 705 €	302 897 €	597 686 €
FINANCEMENT :	- €	- €	- €	22 128 €	- €	- €	- €	15 000 €	- €
CAF				15 468 €					
Rozo Eligeo				6 660 €					
Fonds Vert								15 000 €	

- Une autorisation d'engagement (AE) existe en parallèle pour les dépenses de fonctionnement.

2. Situation et orientations budgétaires

d) 2. Investissement en AP/CP : Schéma directeur de voirie 2021-2026

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le



ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

LIBELLE	Montant initial AP	Révision AP	Total cumulé AP	REALISE 2022	REALISE 2023	REALISE 2024	CP 2025	CP 2026
COUT ESTIMATIF TTC :	2 502 000 €	5 000 000 €	7 502 000 €	860 157 €	814 485 €	1 483 532 €	2 846 466 €	1 497 361 €
Etudes - Travaux	2 502 000 €	5 000 000 €	7 502 000 €	860 157 €	814 485 €	1 483 532 €	2 846 466 €	1 497 361 €
FINANCEMENT :	- €	- €	- €	289 266 €	477 585 €	676 379,36 €	857 790 €	- €
Subvention État DSEC							128 435 €	
Subvention Département				120 000 €	280 000 €		240 000 €	
Subvention Région				54 895 €	89 605 €			
Communes				114 371 €	107 980 €	676 379,36 €	489 355 €	en cours

2. Situation et orientations budgétaires

d) 2. Investissement en AP/CP : Plan vélo

LIBELLE	Montant initial AP	Révision AP	Total cumulé AP	REALISÉ 2021	REALISE 2022	REALISE 2023	REALISE 2024	CP 2025	CP 2026
COUT ESTIMATIF TTC :	2 136 000 €	75 000 €	2 211 000 €	- €	35 365 €	55 850 €	1 834 621 €	285 000 €	163 €
Etudes - Travaux	2 136 000 €	75 000 €	2 211 000 €		35 365 €	55 850 €	1 834 621 €	285 000 €	163 €
FINANCEMENT :	- €	- €	- €	60 000 €	45 000 €	155 457 €	722 248 €	- €	- €
Subvention Département				60 000 €	45 000 €	116 000 €	219 000 €		
Remboursement enrobés							148 138 €		
Département									
AMI continuité cyclable						39 457 €	355 110 €		



2. Situation et orientations budgétaires

d) 2. Investissement en AP/CP : Plan Local de l'Habitat 3 – PLH 3

LIBELLE	Montant initial AP	Révision AP	Total cumulé AP	REALISE 2021	REALISE 2022	REALISE 2023
COUT ESTIMATIF TTC :	2 170 200 €	- €	2 170 200 €	- €	- €	61 502 €
Subventions	2 170 200 €		2 170 200 €			61 502 €
FINANCEMENT :	- €	- €	- €	- €	- €	- €

LIBELLE	RÉALISÉ 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
COUT ESTIMATIF TTC :	24 103 €	73 443 €	464 200 €	455 100 €	367 600 €	412 633 €
Subventions	24 103 €	73 443 €	464 200 €	455 100 €	367 600 €	724 252 €
FINANCEMENT :	- €	- €	- €	- €	- €	- €

2. Situation et orientations budgétaires

d) 2. Investissement en AP/CP : Soutien à l'agriculture

LIBELLE	Montant initial AP	Révision AP	Total cumulé AP	REALISE 2023	REALISE 2024	CP 2025	CP 2026
COUT ESTIMATIF TTC :	500 000 €	- €	500 000 €	34 547 €	11 818 €	34 448 €	419 187 €
Subventions	500 000 €		500 000 €	34 547 €	11 818 €	34 448 €	419 187 €
FINANCEMENT :	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €

2. Situation et orientations budgétaires

d) 2. Investissement en AP/CP : Fonds d'Aide à l'Investissement et à la Réalisation des Équipements (FAIRE)

LIBELLE	Montant initial AP	Révision AP	Total cumulé AP	REALISE 2023	REALISE 2024	CP 2025	CP 2026
COUT ESTIMATIF TTC :	1 000 000 €	- €	1 000 000 €	210 000 €	349 666 €	310 000 €	130 334 €
Fonds de concours	1 000 000 €		1 000 000 €	210 000 €	349 666 €	310 000 €	130 334 €
FINANCEMENT :	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €

2. Situation et orientations budgétaires

d) 2. Investissement en AP/CP : Voirie Mornant – Avenue de Verdun – phase 2

LIBELLE	Montant initial AP	Révision AP	Total cumulé AP	REALISE 2023 HORS AP	REALISE 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
COUT ESTIMATIF TTC :	3 715 080 €	- €	3 715 080 €	864 €	152 760 €	1 500 000 €	1 383 780 €	678 540 €
Etudes - Travaux	3 715 080 €		3 715 080 €	864 €	152 760 €	1 500 000 €	1 383 780 €	678 540 €
FINANCEMENT :	- €	- €	- €	- €	111 967 €	733 643 €	629 793 €	237 489 €
Subvention Commune					69 300 €	230 380 €	467 869 €	237 489 €
Subv Département Pacte Rhône 2					42 667 €	21 334 €	42 667 €	
PVD						4 900 €		
DSIL						477 030 €	119 257 €	

2. Situation et orientations budgétaires

d) 2. Investissement en AP/CP : Délocalisation crèche A Petits Pas à Orléanas

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
 Reçu en préfecture le 18/03/2025
 Publié le
 ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE



LIBELLE	Montant initial AP	Révision AP	Total cumulé AP	REALISE 2022 HORS AP	REALISE 2023 HORS AP	REALISE 2024	CP 2025
COUT ESTIMATIF TTC :	1 570 000 €	48 000 €	1 618 000 €	33 624 €	33 557 €	472 074 €	1 145 926 €
MOE + travaux	1 570 000 €	48 000 €	1 618 000 €	33 624 €	33 557 €	472 074 €	1 145 926 €
FINANCEMENT :	- €	- €	- €		122 000 €	- €	555 000 €
Département Pacte Rhône 2					122 000 €		183 000 €
CAF							372 000 €

2. Situation et orientations budgétaires

d) 2. Investissement en AP/CP :

Rénovation et extension du Théâtre Cinéma Jean Carmet

Nouvelle AP/CP à compter de 2025 :

LIBELLE	Montant initial AP	Révision AP	Total cumulé AP	REALISE 2024 hors AP	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
COUT ESTIMATIF TTC :	6 850 000 €	- €	6 850 000 €	9 600 €	40 000 €	250 000 €	400 000 €	4 000 000 €	2 160 000 €
Études - Travaux	6 850 000 €	- €	6 850 000 €	9 600 €	40 000 €	250 000 €	400 000 €	4 000 000 €	2 160 000 €
FINANCEMENT :					69 000 €	560 000 €	360 000 €	560 000 €	1 060 000 €
Subv. Contrat Plan État						500 000 €	300 000 €	500 000 €	700 000 €
Région									
Subv. Département					69 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €
PACTE Rhône									
Subvention DRAC									300 000 €

2. Situation et orientations budgétaires

d) 3. La dette

Le Capital Restant Dû au 1^{er} janvier 2025 est de 14,6 M € (15,4M € en 2024)

- soit 479 € /habitant (513 € en 2024)

L'annuité 2025 (emprunts contractés et à venir) est de 1 724 K€ :

- soit 396 606 € (Intérêts) + 1 327 197 € (capital)

Le besoin de financement 2025 s'élèverait à : 600 000 €

- Un nouvel emprunt maximum de 600K€ en 2025 (en fonction de l'exécution des dépenses)
- Profil de dette à adapter en fonction des conditions financières proposées par les banques sur l'exercice (taux variable ou taux fixe)

2. Situation et orientations budgétaires

d) 3. Structure de la dette

La structure de l'encours de la dette est à 85,2 % de taux fixe

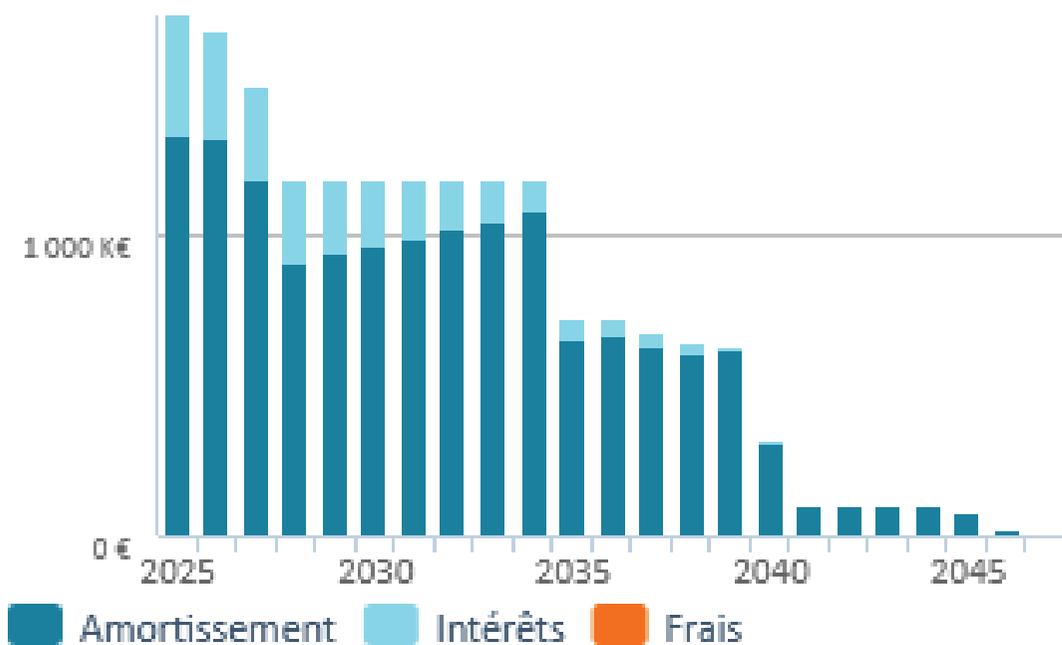
Les taux fixes s'échelonnent de 0,59% à 4,85%

Les taux variables s'échelonnent entre 4,07% à 5,39%.

Le taux moyen pondéré de la dette est de 2,70% au 1^{er} janvier 2025 (2,76% en 2024)

2. Situation et orientations budgétaires

d) 3. Extinction de la dette



La dette reste encore longue même si elle diminue (durée résiduelle de 13 ans et 3 mois) qui s'explique :

La durée des emprunts, en général 20 ou 25 ans, choix cohérent au regard des investissements financés.

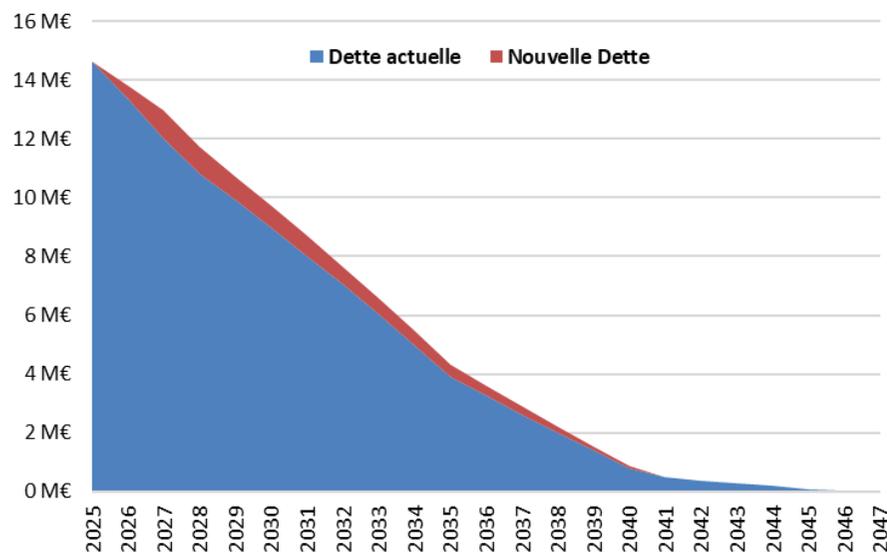
2. Situation et orientations budgétaires

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
Reçu en préfecture le 18/03/2025
Publié le
ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

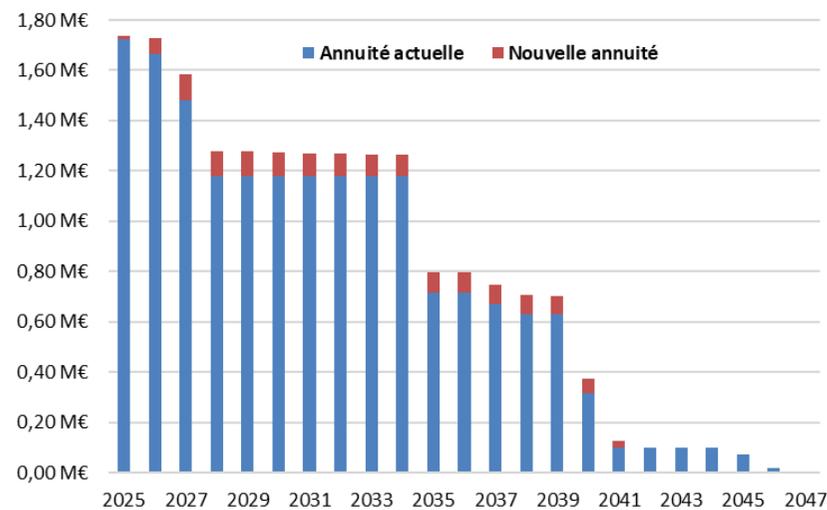


d) 3. Extinction de la dette avec emprunt de 500K€ tous les ans jusqu'en 2026

Évolution de l'encours de la dette



Évolution de l'annuité



Hypothèse : Emprunts sur 15 ans au taux de 4% avec un versement au 30 septembre

2. Situation et orientations budgétaires

d) 4. Evolution du besoin de financement

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
Reçu en préfecture le 18/03/2025
Publié le 
ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

-	2023	2024	2025	2026
Dépenses équipement	3 712 901 €	5 970 279 €	7 461 629 €	5 242 711 €
Ressources propres	5 187 145 €	5 150 099 €	7 599 730 €	5 550 005 €
Besoin de financement	- €	500 000 €	600 000 €	500 000 €

* les dépenses d'équipement représentent seulement une partie des dépenses d'investissement.

2. Situation et orientations budgétaires

d) 4. Capacité de désendettement

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
 Reçu en préfecture le 18/03/2025
 Publié le
 ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

Règles prudentielles préconisées par l'article 24 PLPFP 2018-2022 : entre 11 et 13 ans

	2023	2024	2025	2026
Situation actuelle				
Produits courants	16 138 986	16 567 155	16 039 147	16 520 321
Charges courantes	12 442 789	12 528 064	13 510 609	14 051 033
Epargne de gestion	3 696 197	4 039 091	2 528 538	2 469 288
Frais financiers (yc ICNE)	431 987	409 101	377 224	332 420
Epargne brute	3 264 210	3 629 990	2 151 314	2 136 868
Amortissement	1 585 154	1 294 613	1 327 198	1 319 909
Epargne nette	1 679 057	2 335 377	824 116	816 959
Dette au 31/12	15 443 189	14 648 576	13 321 378	12 001 469
Capacité de désendettement	4,7	4,0	6,2	5,6

	2023	2024	2025	2026
Avec nouveaux emprunts				
Nouvelle dette			500 000	500 000
Amortissement			8 333	41 667
Intérêts			5 000	24 167
Epargne brute	3 264 210	3 629 990	2 146 314	2 112 701
Epargne nette	1 679 057	2 335 377	810 783	751 126
Dette au 31/12	15 443 189	14 648 576	13 813 045	12 951 469
Capacité de désendettement	4,7	4,0	6,4	6,1

Hypothèse : Emprunts de 500K€ en 2025 et 2026 sur 15 ans au taux de 4% avec un versement au 30 septembre

2. Situation et orientations budgétaires

d) 5. Programmation Pluriannuelle investissement 2024-2026

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
Reçu en préfecture le 18/03/2025
Publié le 
ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

Berger
Leysuit

ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

	2024			2025			Dépense	Recettes	Solde
	Dépenses	Recettes	Solde	Dépenses	Recettes	Solde			
Total Général	6 076 149 €	2 934 017 €	3 142 132 €	7 521 592 €	4 577 247 €	2 944 345 €	5 671 704 €	1 513 016 €	2 376 142 €
ADMINISTRATION	26 071 €	4 276 €	21 795 €	36 228 €	1 888 €	34 341 €	95 000 €	15 584 €	79 416 €
ADM-TEC Matériel services techniques TEC	848 €	139 €	709 €	6 000 €	984 €	5 016 €	5 000 €	820 €	4 180 €
ADM-TEC-Achat véhicule							40 000 €	6 562 €	33 438 €
ADM-TEC-Mobiliers				5 507 €	903 €	4 603 €			
ADM-TEC-Cloison salles réunion PMULTIS	21 430 €	3 515 €	17 915 €			- €			- €
ADM-TEC-Local ménage salle VGE PMULTIS	3 793 €	622 €	3 171 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
ADM-TEC-Travaux complémentaires				24 721 €		24 721 €			
ADM-TEC-Provision pour gros travaux bâtiments communautaires			- €	- €	- €	- €	45 000 €	7 382 €	37 618 €
ADM-TEC-Travaux gendarmerie provision CVC/PGEN	- €	- €	- €	- €	- €	- €	5 000 €	820 €	4 180 €
CENTRE AQUATIQUE	18 023 €	2 956 €	15 068 €	40 761 €	6 686 €	34 075 €	90 000 €	14 764 €	75 236 €
PIS-PIS-Autolaveuse H2O	11 848 €	1 943 €	9 905 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
PIS-PIS-Autolaveuse vestiaire				4 100 €	673 €	3 427 €			
PIS-PIS-Chaises et tables NPIS	2 969 €	487 €	2 482 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
PIS-PIS-Création mezzanine salle ss-sol				3 000 €	492 €	2 508 €			
PIS-TEC-Réaménagement accueil							40 000 €	6 562 €	33 438 €
PIS-PIS-Plaqué métallique bande de roulement				2 000 €	328 €	1 672 €			
PIS-PIS-Matériels aquatiques NPIS	- €	- €	- €	- €	- €	- €	50 000 €	8 202 €	41 798 €
PIS-PIS-Matériel pédagogique NPIS				4 900 €	804 €	4 096 €	- €	- €	- €
PIS-SI-TPE Matériel informatique NPIS				546 €	90 €	456 €			
PIS-PIS-Néon LED NPIS	1 478 €	243 €	1 236 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
PIS-PIS-Potence apprentissage NPIS	1 728 €	283 €	1 445 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
PIS-PNPIS-Chaîne convoyer chaudière bois				15 015 €	2 463 €	12 552 €			
PIS-PIS-Obligation sécuritaire EPI Durelec				3 200 €	525 €	2 675 €			
PIS-TEC-Matériel sécurité personnel isolé				8 000 €	1 312 €	6 688 €			
COMMUNICATION	4 511 €	739 €	3 772 €	- €	- €	- €	5 000 €	820 €	4 180 €
COM-Matériel informatique COMM	1 876 €	307 €	1 569 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
COM-COM-Provision matériels	- €	- €	- €	- €	- €	- €	5 000 €	820 €	4 180 €
COM-CULT Enseigne TCJC	2 636 €	432 €	2 203 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €

	2024			2025			Dépenses	Envoyé en préfecture le 18/03/2025	
	Dépenses	Recettes	Solde	Dépenses	Recettes	Solde		Recettes	Solde
CULTUREL	70 890 €	28 873 €	42 016 €	70 624 €	80 585 €	- 9 961 €	350 000 €	ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE	
CULT-COM-Habillage nouveau véhicule BIB	- €	- €	- €	750 €	123 €	627 €	- €	- €	- €
CULT-CULT-Achat fourgon Partner BIB	39 650 €	23 749 €	15 901 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CULT-CINE-Chaise haute projectionniste	413 €	68 €	345 €						
CULT-CULT-Console X32 Producer + flightcase PRIORITE 3	2 488 €	408 €	2 080 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CULT-CULT-DPA 4488(2) PRIORITE 3	1 392 €	228 €	1 164 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CULT-CULT-Micro AKG C414(2)	2 232 €	366 €	1 866 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CULT-CULT-Tapis de danse	2 890 €	474 €	2 416 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CULT-CULT-Pack 12 BoxKolor avec flightcase PRIORITE 1	4 878 €	800 €	4 078 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CULT-CULT-Matériel culturel P1				26 686 €	4 378 €	22 308 €			
CULT-CULT-Renouvellement du matériel CULT	- €	- €	- €	- €	- €	- €	20 000 €	3 281 €	16 719 €
CULT-CULT-Projecteur cabine CINE							65 000 €	10 663 €	54 337 €
CULT-TEC-Rénovation et extension du TCJC 1911 AP/CP	9 600 €	1 575 €	8 025 €	40 000 €	75 562 €	- 35 562 €	250 000 €	601 010 €	- 351 010 €
CULT-TEC-Travaux divers	- €	- €	- €	- €	- €	- €	15 000 €	2 461 €	12 539 €
CULT-TEC-Borne Green Up TCJC PCULT	7 347 €	1 205 €	6 142 €		- €				
CULT-TEC-Onduleur lampe cinéma				3 188 €	523 €	2 665 €			
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	152 469 €	348 181 €	- 195 712 €	76 646 €	116 252 €	- 39 606 €	164 180 €	328 531 €	- 164 351 €
DEV ECO-ADM-Acquisition terrain transfo Orange ZIP	- €	- €	- €	27 888 €	- €	27 888 €	- €	- €	- €
DEV ECO-ADM-Régl. SEON 1€ + frais notaire -(8m ²)				1 000 €	- €	1 000 €			
DEV ECO-ADM-Parking terrain RAMOS/Banette				10 000 €	- €	10 000 €			
DEV ECO-ADM-Parzy pb pub. SPF	2 673 €	- €	2 673 €	1 000 €	- €	1 000 €			
DEV ECO-ADM-Rétrocession voirie/équip. Platières Nord & sud € symbolique + frais				2 000 €	328 €	1 672 €			
DEV ECO-ADM-SCI de Taluyers ZIR	10 953 €	- €	10 953 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
DEV ECO-ADM-Soulte après échange avec SMC2 ZIP	- €	- €	- €	- €	41 175 €	- 41 175 €	- €	- €	- €
DEV ECO-ADM-Vente MGB rue Garbit ZIP	- €	119 700 €	- 119 700 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
DEV ECO-ADM-Vente SICOLY ZIP	- €	208 000 €	- 208 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
DEV ECO-ADM-Vente VALORIPOLIS ZIP	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	275 700 €	- 275 700 €
DEV ECO-ECO-Aide directe aux entreprises TPE PME RU	13 990 €	- €	13 990 €	32 758 €	- €	32 758 €	25 000 €	- €	25 000 €
DEV ECO-ECO-Nouveau RIS				2 000 €	328 €	1 672 €	2 000 €	328 €	1 672 €
DEV ECO-VOI-Études extension ZAE La Ronze							50 000 €	8 202 €	41 798 €
DEV ECO-VOI-Passage en LED Arbora							15 180 €	2 490 €	12 690 €
DEV ECO-VOI-Vidéoprotection 2304	124 853 €	20 481 €	104 372 €		74 421 €	- 74 421 €	72 000 €	41 811 €	30 189 €

	2024			2025			Dépense	Recettes	Solde
	Dépenses	Recettes	Solde	Dépenses	Recettes	Solde			
ENVIRONNEMENT AGRICULTURE DÉVELOPPEMENT DURABLE	2 961 441 €	1 347 810 €	1 613 631 €	1 097 014 €	552 271 €	544 743 €	1 017 849 €		
ENV AGRI DD DPLCT-AMG-Acquisition terrains ENS et AGRI	- €	- €	- €	50 000 €	29 860 €	20 140 €	20 000 €	10 000 €	10 000 €
ENV AGRI DD DPLCT-AMG-Acquisition terrain Julien ENV	- €	- €	- €	16 104 €	22 500 €	- 6 396 €	- €	- €	- €
ENV AGRI DD DPLCT-AMG-Acquisition SAFER (Dorel) et frais	18 268 €	- €	18 268 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
ENV AGRI DD DPLCT-AMG-Acquisition terrain ENV	6 173 €		6 173 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
ENV AGRI DD DPLCT-AMG-Aménagement site propre TC342	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
ENV AGRI DD DPLCT-AMG-Défrichage Sept Chemins	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
ENV AGRI DD DPLCT-AMG-Fonds de transition écologique 2106 [267 705 €	- €	267 705 €	302 897 €	15 000 €	287 897 €	597 686 €	- €	597 686 €
ENV AGRI DD DPLCT-AMG-Infrastructures de transports en com	89 708 €	26 715 €	62 993 €	191 836 €	165 899 €	25 937 €	300 000 €	49 212 €	250 788 €
ENV AGRI DD DPLCT-AMG-Ombrières au Centre aquatique 2301	634 679 €	199 020 €	435 659 €	53 016 €	141 696 €	- 88 680 €	- €	- €	- €
ENV AGRI DD DPLCT-AMG-Participation travaux des 7 chemins D	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
ENV AGRI DD DPLCT-AMG-Plan Vélo 2103 [AP/CP]	1 834 621 €	1 023 199 €	811 422 €	285 000 €	118 443 €	166 557 €	163 €		163 €
ENV AGRI DD DPLCT-AMG-Plantation arbres suite curage Combe Gibert				2 750 €	451 €	2 299 €			
ENV AGRI DD DPLCT-AMG-Panneau de prévention Combe Gibert et Madone				3 000 €	492 €	2 508 €			
ENV AGRI DD DPLCT-AMG-Aménagement chemin Combe Gibert				10 000 €	1 640 €	8 360 €			
ENV AGRI DD DPLCT-AMG-Soutien à l'agriculture 2204 [AP/CP]	11 818 €	406 €	11 412 €	34 448 €	164 €	34 284 €	100 000 €	- €	100 000 €
ENV AGRI DD DPLCT-AMG-Avance remboursable comité fruits (drosophile)				91 838 €		91 838 €		91 838 €	- 91 838 €
ENV AGRI DD DPLCT-AMG-Subvention AMI Sequoia DD	98 469 €	98 469 €	- €	56 125 €	56 125 €	- €	- €	- €	- €
FINANCES	349 666 €	- €	349 666 €	378 000 €	89 397 €	288 603 €	192 334 €	- €	180 334 €
FIN-FIN-Fonds d'Aide à l'Investissement et à la Réalisation des	349 666 €	- €	349 666 €	310 000 €	- €	310 000 €	130 334 €	- €	130 334 €
FIN-FIN-Parts sociales SPL PACTE Rhône				18 000 €		18 000 €	12 000 €		
FIN-FIN-Dépenses imprévues				50 000 €		50 000 €	50 000 €		50 000 €
FIN-FIN-Reversement taxe d'aménagement	- €	197 115 €	- 197 115 €		50 000 €	- 50 000 €			
FIN-FIN-Remboursement CCMDL	- €	43 698 €	- 43 698 €		39 397 €	- 39 397 €		34 967 €	- 34 967 €
HABITAT	34 603 €	- €	34 603 €	73 443 €	- €	73 443 €	464 200 €	- €	464 200 €
HABITAT-AMG-Plan Local de l'Habitat 3 2201 [AP/CP]	24 103 €	- €	24 103 €	73 443 €	- €	73 443 €	464 200 €	- €	464 200 €
HABITAT-AMG-PLH 18-19-20-21-22	10 500 €	- €	10 500 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
MSAP BIJ	- €	- €	- €	50 000 €	23 202 €	26 798 €	- €	- €	- €
MSAP BIJ-MSAP-Aménagement France Services				50 000 €	23 202 €	26 798 €			

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

Recettes

Solde



ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
 Reçu en préfecture le 18/03/2025
 Publié le
 ID : 069-246900740-20250311-CC_2025_015-DE



	2024			2025			2026		
	Dépenses	Recettes	Solde	Dépenses	Recettes	Solde	Dépenses	Recettes	Solde
PETITE ENFANCE JEUNESSE	493 616 €	2 230 €	491 386 €	1 215 334 €	1 299 844 €	- 84 510 €	380 000 €	257 734 €	122 266 €
PENF JEU-ADM-0704-Acquisition terrain crèche de Soucieu PCA	- €	- €	- €	2 500 €	- €	2 500 €	- €	- €	- €
PENF JEU-TEC-Extension crèche de Soucieu PCAJO	7 320 €	1 201 €	6 119 €	908 €	149 €	759 €	160 000 €	106 246 €	53 754 €
PENF JEU-TEC-Mise aux normes des crèches				25 000 €	4 101 €	20 899 €			
PENF JEUN-TEC-Ouverture nouvelle crèche Taluyers 2401 PENF	- €	- €	- €	20 000 €	3 281 €	16 719 €	200 000 €	128 208 €	71 792 €
PENF JEU-PENF-Provision travaux dans les crèches	- €	- €	- €	- €	- €	- €	20 000 €	3 280 €	16 720 €
PENF JEU-PENF-Changeement chaudière crèche ST MAURICE	6 275 €	1 029 €	5 245 €		- €				
PENF JEU-SI-Logiciel gestion des RAMI	7 948 €	- €	7 948 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
PENF JEU-TEC-Relocalisation crèche Orliénas PENF 2206 [AP/CP]	472 074 €	- €	472 074 €	1 145 926 €	1 268 868 €	- 122 942 €	- €	- €	- €
PENF JEU-FIN-ACOLEA Cautionnement					20 000 €	- 20 000 €		20 000 €	- 20 000 €
PENF JEU-TEC-Aménagement cour crèche Chassagny PCHOUPI				21 000 €	3 445 €	17 555 €			
SI SIG	25 928 €	3 466 €	22 462 €	97 076 €	13 257 €	83 818 €	30 000 €	4 921 €	25 079 €
SI SIG-SI-Logiciels SI	4 800 €	- €	4 800 €	16 258 €	- €	16 258 €	- €	- €	- €
SI SIG-SI-Matériel informatique SIG	21 128 €	3 466 €	17 662 €	80 817 €	13 257 €	67 560 €	30 000 €	4 921 €	25 079 €
SOCIAL	- €	- €	- €	40 000 €	6 561 €	33 439 €	- €	- €	- €
SOCIAL-TAC-AMAD-Achat véhicule				40 000 €	6 561 €	33 439 €			
TOURISME	7 400 €	- €	7 400 €	- €	- €	- €	2 000 €	328 €	1 672 €
TOURISME-TOU-Remise en état sites touristiques	- €	- €	- €	- €	- €	- €	2 000 €	328 €	1 672 €
TOURISME-TOU-Parts sociales SPL Destin. Monts du Lyonnais	7 400 €		7 400 €						
VOIRIE	1 931 530 €	1 195 485 €	736 045 €	4 346 466 €	2 387 304 €	1 959 162 €	2 881 141 €	1 722 415 €	1 158 726 €
VOI-VOI-Avenue de Verdun Mornant Phase 1 2019-1 [AP/CP]	295 238 €	160 397 €	134 841 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
VOI-VOI-Avenue de Verdun Mornant Phase 2 2203 [AP/CP]	152 760 €	137 025 €	15 735 €	1 500 000 €	979 702 €	520 298 €	1 383 780 €	856 788 €	526 992 €
VOI-VOI-Schéma Directeur de Voirie 2021-2023 2123 [AP/CP]	1 483 532 €	898 063 €	585 469 €	2 846 466 €	1 407 602 €	1 438 864 €	1 497 361 €	865 627 €	631 734 €